

Image not found or type unknown



Interruption délai garantie décennale

Par **MARCEL31**, le **03/10/2013** à **17:31**

A la suite de la réfection de la toiture d'une maison d'habitation fin décembre 2012, un déclenchement de la garantie décennale a été effectué en novembre 2003, une assignation en référé devant le TGI en septembre 2003 a été déposée, sur requête de l'assurance dommages-ouvrage avec le charpentier et d'autres co-proprétaires comme moi qui faisons face à l'altération de plaques en fibres-ciment Maranit, et par laquelle un expert a été désigné lequel a rendu son rapport en février 2005. L'assignation en référé a-t-elle interrompu le délai de la garantie décennale et, si, oui à quel moment a-t-il repris et jusqu'à quand? Merci.